

Vendredi, 18 Juin 1880

SOMMAIRE

EN ATTENDANT. LA "GAZETTE DE SOREL." LES GARDEURS DE DÉTROIT. A. J. M. M. L'ABBÉ JOUVET, V. G. SECON DE J. N. LÉGISLATURE DE QUÉBEC. L'EMPRUNT FRANÇAIS. NOBLES PAROLES. LA PRÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE. UNION ALLET. COURRIER DE HULL. SE VIDE TELEGRAPHIQUE. A. M. M. OTTAWA. P. H. LILLON—LA ROUTE DE L'ARME: Raoul de Aubrey. M. J. J. OTTAWA. M. J. J. OTTAWA.

EN ATTENDANT

M. David revient à la charge, sur le sujet des statistiques; il avoue avoir commis de légères erreurs, ne semble pas se douter des grosses et affirme toujours qu'il a raison, cent fois raison. Comme il promet un complément à son travail "dans un prochain numéro", nous attendrons. Il est un point, cependant, que nous voulons régler de suite avec notre confrère, c'est celui qui concerne le savant, estimable et respecté M. Rameau. M. David cherche à se retrancher derrière le nom de cet ami si cher aux Canadiens et aux Acadiens; nous protestons contre cet acte d'indélicatesse et d'injustice, envers un homme qui nous est resté toujours si sympathique et si dévoué.

Il ne s'agit point ici ni d'autorité ni d'opinions, mais de faits. M. David n'a pas complètement analysé M. Rameau; il n'a pas compris que l'illustre auteur de "La France aux Colonies" fait deux parts à la statistique dans son ouvrage; la part des données positives et la part des conjectures: ce qu'il exprime lui-même, en toutes lettres à la page 220: "Ce chiffre moyen (3.40 p. 100) de l'accroissement des Franco-canadiens, dit-il, ne paraît pas concorder au premier abord avec les chiffres partiels que nous a donnés, dans le cours de cet ouvrage, l'examen des diverses époques de leur histoire".

Les défauts de concordance entre les divers calculs présentés dans le bel ouvrage dont il est question, et l'erreur d'appréciation qui en résulte était excusable, était inévitable, à l'époque où notre ami publiait son livre (1859), alors que les travaux qui établissent, d'une façon rigoureuse, le croît naturel de la population et complètent la série des recensements périodiques n'étaient pas encore commencés; ce défaut de concordance et cette erreur d'appréciation ne sont aujourd'hui pas plus inévitables qu'elles ne sont excusables, en présence des données exactes et régulièrement constatées.

M. David est-il justifiable de rejeter sur M. Rameau, écrivant en l'absence de renseignements positifs, il y a plus de vingt ans, la responsabilité d'assertions que lui, M. David, affirme en contradiction de renseignements qu'il n'est plus permis d'ignorer, à qui entreprend de traiter un pareil sujet?

Encore une fois, nous protestons contre pareils procédés et prions notre contradicteur, qui se dit sérieux, de parler faits et non pas opinions, de prendre la responsabilité de ses déductions, sans faire partager à d'autres. Il ne s'agit pas de savoir ce qui a pu paraître probable, en l'absence de données positives; mais ce dont l'existence est réellement démontrée, depuis que les données nécessaires sont acquises à la science.

Il est de la statistique comme des autres sciences. A qui viendrait-il à l'esprit de s'attacher à l'autorité de Cuvier pour promulguer des erreurs commises par ce grand homme? L'évocation de ces erreurs ne pourrait nuire, en aucune manière, à la réputation de Cuvier; mais elle tournerait singulièrement au détriment de celui qui voudrait s'en couvrir.

Nous espérons donc que notre confrère comprendra que c'est à lui que nous avons affaire et pas à d'autres, et que nous avons, tous deux, à constater des faits et non à picoter des opinions.

LA "GAZETTE DE SOREL"

Avec une modestie qui honore, M. Barthe écrit que "l'ancien rédacteur en chef de la Gazette de Sorel" a si souvent donné la réclame au confrère d'Ottawa, que le pédatant écrivain "aperçoit partout". Il s'agit ici d'un entrelacs de la Gazette, qui prouvait tout le contraire de ses philippiques ordinaires contre la protection, et dont M. Barthe répète la paternité. Un moyen très commode de se tirer d'un faux pas.

Nous nous contenterons de faire

observer à M. Barthe qu'il lui serait mieux d'employer pour se défendre une autre arme que le coup d'encensoir. C'est de la même façon que Don Quichotte a obtenu plusieurs de ses meilleurs succès. La prétendue réclame dont parle le confrère ressemble beaucoup à celle qu'il administra à M. Massue dans la dernière élection de Richelieu. M. Barthe s'attaque alors d'une façon si vigoureuse à son adversaire qu'on dut le transporter à l'hôpital des politiciens invalides..... qu'il n'a pas quitté depuis.

LES CANADIENS DU DETROIT

A plusieurs reprises nous avons signalé à nos lecteurs le bon esprit qui règne dans les groupes de notre origine répandus sur la frontière ouest d'Ontario et dans les Etats avoisinants. Une lettre que l'on nous passe venant d'un membre de la Société Saint-Jean-Baptiste de Détroit, mérite d'être publiée et nous le faisons avec un plaisir réel.

"Je dois vous dire que je me sens ému lorsque je rencontre ici à Détroit, une foule de Canadiens, qui se montrent si zélés pour porter secours à leurs compatriotes qui arrivent du Canada. Ici c'est un vrai Canada sous le drapeau américain. C'est surtout lorsque j'assiste aux réunions des sociétés Saint-Jean-Baptiste et Lafayette que je peux me convaincre qu'il existe chez nos Canadiens expatriés des sentiments patriotiques et loyaux envers notre nationalité et notre belle langue. Il y a ici, dans notre ville, des Canadiens qui occupent les premières places publiques; d'autres sont dans les affaires et jouissent d'une grande réputation et font honneur non-seulement à nos compatriotes, mais aussi ont mérité le patronage des Américains.

"Vous ne sauriez croire l'enthousiasme qui règne à Détroit pour encourager la population canadienne-française à se rendre à Québec pour assister à la démonstration du 24 juin.

"L'organisation à cet effet est commencée depuis le mois de janvier dernier. L'excursion de Détroit à Québec aura lieu pour le mois de juin prochain, le 21, avec un nombre suffisant pour faire honneur à notre ville de Détroit; nos deux sociétés françaises seront bien représentées à la Convention par des délégués nommés par chacune des sociétés. Nous serons heureux de rencontrer les délégués d'Ottawa. Il y aura probablement 200^e personnes qui partiront du Détroit pour cette excursion. Ceux qui ne pourront être présents à Québec y seront de pensée et de cœur. Je suivrai avec attention les questions que vous avez à traiter à la Convention; j'espère qu'on laissera de côté toute idée politique et qu'on prendra en considération la question de rétablir la propriété au Canada; qu'on travaillera à mettre les Canadiens à la hauteur de leur position."

La société Saint-Jean-Baptiste de Détroit existe depuis 1869. Elle est constituée par un acte de la Législature depuis 1871, et comme elle est très vivace, elle ne pouvons que nous applaudir doublement de son patriotisme et des succès qu'elle remporte.

En deçà de la rivière, c'est-à-dire dans le comté d'Essex, Ontario, il y a plus de 12,000 Canadiens qui songent sérieusement à s'organiser et que nous espérons voir avant longtemps suivre l'exemple de leurs frères du Détroit.

ADRESSE A M. L'ABBÉ JOUVET V. G.

Un certain nombre de membres du clergé se sont réunis, hier, chez les Rvds PP. Oblats, à Hull, et ont présenté une adresse à M. l'abbé Jovet, vicaire général, à l'occasion de son prochain départ pour la France. Cette démonstration toute improvisée eût réuni un plus grand nombre de ceux qui furent les compagnons de ses travaux apostoliques dans le diocèse d'Ottawa, si le temps n'eût pas fait défaut pour les prévenir.

L'adresse suivante lui fut lue par M. l'abbé Michel, curé de Buckingham, une paroisse que M. l'abbé Jovet desservit autrefois lui-même avec un dévouement qu'on n'a pas oublié.

Au très révérend M. Jovet, vicaire-général du diocèse d'Ottawa. Monsieur le Grand Vicaire, Encore quelques jours, et vous aurez dit au revoir à ce pays de l'ouest, au clergé du diocèse d'Ottawa et aux nombreux amis que vous laissez dans les paroisses qui ont été successivement confiées à vos soins. Nous aimons à nous rappeler les circonstances de votre arrivée dans ce diocèse. A la voix d'un évêque de douce et sainte mémoire, qui se plaignait de la pénurie d'ouvriers évangéliques dans son vaste diocèse ou il y avait tant d'œuvres à créer,

vous vous êtes généreusement arraché aux douceurs de la famille, vous avez dit adieu au pays natal pour venir dépeupler les années de votre jeunesse sacerdotale dans un rude mais méritoire labeur. Aux nombreuses personnes que vous avez formées à la pratique du bien, et dirigées dans les sentiers de la vertu, nous laissons le soin de raconter quels ont été vos travaux, vos succès. Mais il nous appartient, Monsieur le Grand-Vicaire, de dire qu'en vous perdant nous perdons l'ami fidèle, le conseiller sage et discret, le prêtre modeste.

Aussi, en vous élevant à la plus haute dignité dans son diocèse, Sa Grandeur Monseigneur Duhamel n'a fait qu'aller au-devant des vœux de son clergé et rendre un juste hommage à votre mérite et aux qualités qui vous distinguent.

Et maintenant, M. le grand vicaire, nous vous prions d'agréer les sentiments de respectueuse affection que le clergé du diocèse d'Ottawa conservera toujours pour votre personne. Inutile de vous dire que votre départ nous attriste tous; mais cette tristesse est tempérée par l'assurance que nous avons, que tout en goûtant les joies si légitimes qui vous attendent au pays natal, vous pourrez encore, pendant de longues années, prodiguer à d'autres âmes les bienfaits inestimables de votre ministère sacerdotal, et recevoir à la fin de votre carrière la récompense promise à tous ceux qui pourront être avec le grand apôtre: "Bonum certavi, cursum consummavi, fidem servavi. In reliquo reposita est mihi corona justitiae, quam reddet mihi Dominus in illa die, justus iudex." (2 Tim. 4.)

M. l'abbé Jovet répondit en termes émus. Il dit que c'était avec regret qu'il quittait un diocèse où il avait passé vingt-cinq années de sa vie sacerdotale, qu'il emportait les meilleurs souvenirs de la population catholique qu'il avait eu à desservir, qu'il se rappellerait toujours avec bonheur de ses liaisons avec les prêtres du diocèse et des hautes vertus et qualités des deux évêques qui ont été ses directeurs spirituels, le vénéré Mgr Guignès et Sa Grandeur Mgr Duhamel. Je désire, a-t-il ajouté, passer mes dernières années dans le pays qui me donna le jour, mais soyez persuadé que le souvenir du Canada me sera toujours cher.

Dimanche dernier, M. l'abbé Jovet prononça son sermon d'adieu à l'Eglise Sainte-Anne. Il part mardi prochain pour l'Europe où nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

ECHOS DU JOUR

Sa Grandeur Mgr Duhamel sera de retour demain soir en cette ville. On dit que le congrès Catholique de Québec a l'intention de fonder une Revue Catholique.

Il est fortement question d'établir une manufacture de coton à Saint-Hyacinthe.

Lady Macdonald part dans quelques jours pour la Rivière-du-Loup où elle doit passer la saison d'été. Sir John se rendra au même endroit dans le cours de juillet.

Du Nouvelliste: On dit que le révérend Père Lacasse se propose de visiter la vallée du lac Édouard pour y localiser une première paroisse. Plus tard, la vallée du lac Édouard serait explorée et il ne nous paraît pas impossible que la congrégation des Oblats ne rêve de jeter là les bases d'une future maison. L'instar de ce que font actuellement les Jésuites au lac Nominique.

Nous exprimons, hier, le regret de ne pas voir le nom du Dr Traché au nombre des membres de la commission du service civil. Or, nous sommes heureux d'apprendre que le gouvernement n'a nullement songé à se priver des services d'un homme aussi compétent, que le Dr Traché fait réellement partie de la commission, et que c'est par pure inadvertance que son nom n'a pas été publié.

M. L. C. Bélanger, président de l'association de la presse de la province de Québec, nous annonce que cette association a été invitée par le comité de la Convention nationale à prendre part à la convention qui aura lieu à Québec le 24 du mois courant et les deux jours suivants. Le comité a mis la salle de l'Institut Canadien de Québec à la disposition de l'association, et les membres de la presse en général sont priés de s'y réunir le 24 juin, à 8 heures du matin, afin de s'organiser pour le jour de la fête et le jour suivant.

—A Saint-Basile le Grand, dans le comté de Chambly, plusieurs paroissiens entreprenants viennent d'établir une fabrique de beurre considérable. Cette industrie, quoique toute récente dans l'endroit, y rencontre un encouragement unanime, et on espère les plus beaux résultats.

—Les révérends Pères Rédemptoristes qui desservent la paroisse et le sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré, ont obtenu de France un fragment de la pierre dont fut construite la maison de la bonne Sainte-Anne. C'est une relique fort vénérable et fort précieuse à joindre au trésor de l'église de la grande sainte.

LEGISLATURE DE QUÉBEC

« Québec, 17 juin. L'Orateur prend son siège à trois heures.

Les comités des chemins de fer et des bills privés présentent leur rapport, demandant que le délai accordé pour la présentation des bills soit prolongé jusqu'au 2 juillet.

Le comité des ordres permanents présente son rapport, dans lequel il déclare que la pétition de la corporation de Québec demandant des amendements à sa charte était irrégulière, parce que l'avis préalable n'avait pas été donné. Le comité recommande toutefois la suspension des règlements de la Chambre, en vue de l'importance des amendements demandés.

M. Marchand présente un bill demandant la constitution de la compagnie du chemin de fer de Saint-Jean à Sorel. Le secrétaire provincial dépose sur le bureau de la chambre les correspondances échangées entre M. Joly et M. McGreevy, au sujet du transfert de la section Est du chemin de fer du Nord, ainsi que les documents relatifs aux changements qui ont été faits dans le Conseil des arts et métiers.

M. Lafontaine demande un rapport indiquant les noms des aliénés traités à l'Asile Beaupré.

M. Gagnon demande la liste des personnes employées à la cour criminelle de Kamouraska.

RÉANCE DU SOIR. M. Robertson présente les résolutions relatives à l'emprunt français; une discussion s'engage sur des questions d'ordre, et peu après la chambre s'ajourne.

L'EMPRUNT FRANÇAIS

En réponse à une adresse demandant les conditions de l'emprunt français l'état suivant a été présenté aujourd'hui devant la chambre: Extrait des conditions de l'emprunt projeté du gouvernement de la province de Québec:

Deux offres ont été faites par un syndicat de banquiers de Paris, qui se sont engagés, par écrit, à négocier celle que le gouvernement choisira. Voici les conditions de l'emprunt: D'après le contrat "A", qui contient les termes de la première offre, la province de Québec émettra pour un montant de 20,000,000, de francs, ou 2,800,000 sterling, des obligations payables dans trente ans à cinq pour cent d'intérêt par année, payable par semestre, à Londres ou à Paris. Le fonds d'amortissement devant être de 1 pour cent par année, et placé comme le gouvernement le jugera à propos. L'intérêt de ces débetures, soit 19,600,000 francs, ou 2,744,000 sterling, sera payé, moitié le 1er juillet et moitié le dix du même mois 1880; les sommes en résultant seront placées au crédit du gouvernement de Québec. L'intérêt commencera à courir de la date des obligations, c'est-à-dire du 1er juillet 1880. Un acte de la législature de Québec devra être passé à l'effet d'affecter le montant nécessaire pour représenter l'intérêt pendant trente ans, et le principal des obligations. Ces obligations seront exécutées et délivrées à Paris, et des timbres apposés sur celles à Paris ou à Londres. Il sera payé à pour cent sur le montant des coupons d'intérêt rachetés. Il n'est accordé aucune commission pour la négociation de l'emprunt.

Selon le contrat "B", la province de Québec émettra des obligations pour un montant de 21,965,000 fr. ou 2,878,600 sterling, portant intérêt à 4 pour cent payable par semestre, avec un fonds d'amortissement de 1 pour 100; les obligations se trouvent éteintes 39 ans après leur date.

Les débetures et les coupons d'intérêt rachetables au moyen d'annuités, qui comprendront l'intérêt et un fonds d'amortissement de 1,200,000 fr. ou 148,000 sterling, par année pendant 39 ans et payables semi-annuellement.

L'intérêt des obligations, soit 7,000,000 fr. ou 784,000 sterling, sera payé, moitié le 10 juillet 1880, et placé au crédit du gouvernement de Québec. L'intérêt commencera à courir de la date des obligations, c'est-à-dire du 1er juillet 1880. La législature devra passer un acte à l'effet d'affecter, une fois pour toutes, une annuité de 1,200,000 fr. ou 148,000 sterling, pendant 39 ans.

Le gouvernement fera exécuter et délivrer ces obligations à Paris et les timbres seront apposés sur celles, à Paris ou à Londres. Une commission de 1 pour cent sera payée sur le montant des paiements semestriels de l'annuité. Aucune commission ne sera chargée pour la négociation de l'emprunt.

Dans le cas où le gouvernement de la province contracterait un nouvel emprunt dans les années, à partir du 1er juillet 1880, le syndicat qui a été chargé de la présente négociation aura la préférence pour une somme de 10,000,000 francs ou 1,400,000 sterling aux mêmes conditions du présent contrat.

—Le Courrier de Saint-Hyacinthe dit que dimanche dernier, les paroissiens de Saint-Denis célébrèrent les noces d'argent de leur vénérable pasteur, le Rv. M. O'Donnell. Les personnes qui ont été témoins de cette fête nous assurent que de longtemps elles n'ont rien vu de plus édifiant et de plus touchant.

—Les paroissiens de la Rivière-du-Loup (en haut) se préparent à célébrer solennellement le cinquantième anniversaire de la consécration sacerdotale de leur vénérable curé, le révérend M. J. Bouchard, qui a passé environ la moitié de son long ministère au milieu d'eux. La fête est fixée pour le 15 de juillet.

NOBLES PAROLES

M. de Falloux a fait, à la salle de la rue de Grenelle-Saint-Germain, une conférence qui a été très goûtée de ses auditeurs. Il a défendu la loi de 1859 contre les attaques de M. Jules Ferry. Quand, parlant de Danton, il l'a appelé "le père ou le patron des lois existantes", la salle a éclaté en transports indescriptibles. Voici ce passage: "Vous avez nommé Danton! Quand vous invoquez de tels aïeux, oubliez-vous donc leur histoire? Croyez-vous que la Terreur n'a frappé que des innocents? Non, elle a également frappé ses complices. La pureté sous la forme la plus angélique, Mme Elisabeth, on l'immole! La modération, poussant jusqu'à ses plus extrêmes limites les condamnations les plus aveuglées, Bailly, on l'a égorgé! Le patriotisme dans les lettres, le lyrique de la Révolution, le précurseur de Lamartine et de Victor Hugo, Chénier, on l'a égorgé! La science la plus désintéressée, la plus dévouée de l'humanité, Lavoisier, qui ne vous demandait qu'une heure pour achever une expérience utile à ses semblables, vous l'avez refusé cette noble prière, et vous l'avez égorgé! L'armée, vous l'avez décapitée en face de l'ennemi: Custine, Biron, Luckner, vous les avez égorgés! Vous avez forcé Lafayette à quitter le commandement de son armée pour se réfugier à l'étranger; et Hoche, dont vous fêtez à présent les anniversaires, vous l'avez arraché à ses soldats en pleine victoire sur les Allemands; vous l'avez jeté à la conciergerie, et il n'en serait sorti que pour monter sur l'échafaud, sans le 9 thermidor! Enfin, Danton lui-même, le père ou le patron des "lois existantes", qu'on est-il advenu? Il a été guillotiné par Robespierre, parce que, sans cela, Robespierre eût été guillotiné par Danton!"

M. Chesnelong a chaleureusement félicité l'orateur et l'a surtout remercié d'avoir fait mieux qu'un éloquent discours—un grand acte en étant venu affirmer l'union intime, invincible, de tous les catholiques, et de nous par sa présence comme par sa parole, le passé au présent pour assurer la défense de la liberté.

LA FÊTE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Dimanche prochain, le 20 juin, la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa célébrera sa fête patronale par une cérémonie religieuse qui aura lieu à la Basilique, rue Sussex, à 2 heures p. m. précises. Un sermon sera prêché par le révérend Père Nolin, O. M. I., lequel sera suivi de la bénédiction solennelle du Très-Saint Sacrement.

Il n'y aura point de procession, mais toutes les sociétés canadiennes-françaises sont invitées à y assister en corps, avec insignes. Les dames sont priées de prendre place dans les galeries afin de laisser la nef entièrement libre pour les sociétés.

Les citoyens sont aussi invités à se rendre, après la cérémonie, à l'Institut Canadien-Français, rue York, où des discours seront prononcés par messieurs le président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, le Dr F. X. Valade, Joseph Tassé, M. P., Benj. Suits, Dr P. Saint-Jean, Charles Leduc (maire de Hull), P. Poirier, L. A. Olivier et autres.

Par ordre, ALPHONSE BENOIT, Secrétaire-correspondant de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa.

UNION ALLET

Section de Québec. Avis du comité d'organisation des Zouaves Pontificaux Canadiens à tous leurs camarades.

Le comité d'organisation réitère, par la voie des journaux, l'invitation qu'il a déjà faite à tous les zouaves et prie en même temps chacun d'eux de se rappeler que toutes les dépenses de logement et de nourriture sont à la charge de la section de Québec.

Aussi devons-nous espérer que pas un ne manquera au rendez vous puisqu'il n'aura qu'à pourvoir à ses frais de route. Le logement et la nourriture sont offerts depuis le 23 du soir inclusivement jusqu'au 26. Chacun devra se pourvoir de son nécessaire de toilette, tel que serviettes, etc.

Soyons donc à Québec, le 23, nombreux et en uniforme autant que possible.

Par ordre, C. G. BERTRAND, Sec. du comité d'organisation.

COURRIER DE HULL

—Nous saluons avec plaisir le retour du Rv. P. Gladu dans notre ville.

—Plusieurs étrangers sont à chercher des logements pour s'établir à Hull, et ne peuvent s'en procurer.

—Beaucoup de personnes, qui pourraient employer leurs heures d'une manière plus avantageuse pour leurs familles, passent leur temps à vouloir capter les bonnes grâces du comité de secours aux incendiés. La petite somme qui est actuellement entre les mains de leur trésorier est en partie toute affectée d'avance par les membres du comité, et la plupart des victimes qui ont déjà été largement soulagées, perdent ainsi un temps précieux à réclamer la part des plus nécessiteux. Nous connaissons des hommes forts et robustes qui ont perdu leur place dans les moulins, pour n'avoir fait que trôler près des bureaux du comité de secours, après avoir reçu proportionnellement une part d'assistance plus forte que leurs pertes ne leur donnaient droit.

PROTECTION

"Aide-toi, le ciel t'aidera." Si un homme s'expose à l'orage sans autre protection que sa foi en la providence, il sera certainement moulu. Pourquoi courir le risque de contracter une maladie mortelle, lorsqu'on peut se mettre à l'abri d'accidents avec un bon caoutchouc? Certainement non, et j'ai profité de cette occasion pour faire remarquer que mes caoutchoucs Gossamer, pour hommes et pour dames, sont très convenables pour cette saison. Ils sont à l'abri de l'humidité et d'un transfert facile.

Dames.....\$ 50 Messieurs.....4 50

R. J. DEVLIN

Déménagé au No. 37, rue Sparks, porte voisine du magasin de papeterie de Durie.

TOUS LES JOURS

GRANDE VENTE!

MARCHANDISES

Nouvelles et de Goût

O'DOHERTY et Cie.,

110 RUE SPARKS En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

O. R. N. Co.

Fête Saint-Jean-Baptiste A QUÉBEC

Cette compagnie délivrera des BILLET D'EXCURSION Les 21, 22 et 23, valables jusqu'au 30 courant.

Ottawa à Montréal et retour.....\$2 00 Ottawa à Québec, par les vapeurs du Richelieu.....\$5 00

R. W. SHEPHERD, 18 Juin 1880.

Chemin de fer Q. M. O. & O

Fête de la St. Jean-Baptiste

Des billets de retour, prix, \$5—seulement vendus à toutes les stations de cette ligne pour Québec, les 21, 22 et 23 courant, bons pour jusqu'au 30 courant inclusivement.

L. A. SENEVAL, Surintendant-général. Montréal, 15 Juin, 1880.

Balais pour Tapis!

Nous venons de mettre en vente un nouveau BALAIS POUR TAPIS PERFECTIONNE

Nous recommandons cette invention aux dames; elles feront bien de l'examiner avant d'acheter d'autres balais pour tapis.

L. A. SENEVAL, Surintendant-général. Montréal, 15 Juin, 1880.

H. Meadows et Cie

Dépot de Poëles de la "Capitale," 525—Rue Sussex—525

ETABLIS EN 1854

THOS PATTERSON

Fournisseur de Son Excellence le Gouverneur-Général. EPIQIER DE FAMILLES et marchand de vin, marchandises de choix au plus bas prix du comptant.

No. 59, RUE RIDEAU Ottawa, 11 Juin, 1880. jan

MARQUIS DE LORNE

Fournisseur de Son Excellence le Gouverneur-Général. Fournisseur de Son Excellence le Gouverneur-Général.

Joseph Drolet

FABRICANT d'Eaux Gazueuses, Ale et Bière de Gingembre, Cidre, Soda Water, Crème Nectar, et autres boissons pour l'été.

Les meilleurs bruvages distillés de la ville. Ottawa, 20 mai 1880. jan

Paniers de Marché

En grande Variété

C. S. Shaw & Cie

IMPORTATEURS 63, rue Sparks

N. B.—N'achetez pas avant d'avoir vu nos prix.

Porcelaine, Faïence, Poterie et Lampes.

CHATFIELD

92, RUE RIDEAU. Hotel du Canada

Rues Albert et Alma, Hull, P.Q. Mme F. X. GROULX

La buvette est fournie de vins, liqueurs et cigares de choix.

Nouveaux Arrivages

100 PIÈCES A VOTRE CHOIX.

COUPE PARFAITE OU PAS DE VENTE!

N'oubliez pas de venir nous voir Avant d'acheter ailleurs!

Nous recommandons cette invention aux dames; elles feront bien de l'examiner avant d'acheter d'autres balais pour tapis.

Nous recommandons cette invention aux dames; elles feront bien de l'examiner avant d'acheter d'autres balais pour tapis.

Nous recommandons cette invention aux dames; elles feront bien de l'examiner avant d'acheter d'autres balais pour tapis.

Nous recommandons cette invention aux dames; elles feront bien de l'examiner avant d'acheter d'autres balais pour tapis.

Nous recommandons cette invention aux dames; elles feront bien de l'examiner avant d'acheter d'autres balais pour tapis.

Nous recommandons cette invention aux dames; elles feront bien de l'examiner avant d'acheter d'autres balais pour tapis.

Nous recommandons cette invention aux dames; elles feront bien de l'examiner avant d'acheter d'autres balais pour tapis.

Nous recommandons cette invention aux dames; elles feront bien de l'examiner avant d'acheter d'autres balais pour tapis.

Nous recommandons cette invention aux dames; elles feront bien de l'examiner avant d'acheter d'autres balais pour tapis.

Nous recommandons cette invention aux dames; elles feront bien de l'examiner avant d'acheter d'autres balais pour tapis.

Nous recommandons cette invention aux dames; elles feront bien de l'examiner avant d'acheter d'autres balais pour tapis.

Nous recommandons cette invention aux dames; elles feront bien de l'examiner avant d'acheter d'autres balais pour tapis.

Nous recommandons cette invention aux dames; elles feront bien de l'examiner avant d'acheter d'autres balais pour tapis.

Nous recommandons cette invention aux dames; elles feront bien de l'examiner avant d'acheter d'autres balais pour tapis.

Nous recommandons cette invention aux dames; elles feront bien de l'examiner avant d'acheter d'autres balais pour tapis.

Nous recommandons cette invention aux dames; elles feront bien de l'examiner avant d'acheter d'autres balais pour tapis.

Nous recommandons cette invention aux dames; elles feront bien de l'examiner avant d'acheter d'autres balais pour tapis.

Nous recommandons cette invention aux dames; elles feront bien de l'examiner avant d'acheter d'autres balais pour tapis.

Nous recommandons cette invention aux dames; elles feront bien de l'examiner avant d'acheter d'autres balais pour tapis.

Nous recommandons cette invention aux dames; elles feront bien de l'examiner avant d'acheter d'autres balais pour tapis.

Nous recommandons cette invention aux dames; elles feront bien de l'examiner avant d'acheter d'autres balais pour tapis.

Nous recommandons cette invention aux dames; elles feront bien de l'examiner avant d